

Relevé de conclusions
Assemblée générale de la clef des arts aux champs
samedi 8 février 2020.

41 personnes étaient présentes et 16 excusées

I rapport d'activités :

Vous pouvez vous référer à notre blog : www.clac-lavalade.fr pour avoir toutes nos activités de 2019.

2019 était la première année avec des activités hors période estivale. Augmentation importante de la participation du public et de l'adhésion à l'association. 101 artistes amateurs ou professionnels se sont produits ; 60 bénévoles ont participé, 1500 entrées pour le public dont 942 pour le Festiv'arts à la ferme. Le nombre conséquent d'adhérents s'explique par le fait que la participation au festiv'arts est conditionnée par une adhésion pour avoir accès à la salle associative et sur le site privé (ce qui garantit la sécurité aussi des entrées). On peut compter sur 200 « fidèles » à nos rendez-vous.

La programmation a donné lieu à une grande satisfaction globalement.

Les réalisations non prévues au départ :

- La soirée musique et nuit étoilée en partenariat avec l'Usine
- Les résidences de danse.

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité.

II Compte rendu Financier :

Entre 2016 et 2019, dépenses et recettes ont plus que doublé

Montant des dépenses 2019 : 24089 €

Montant des recettes : 26613 €

Pour la première fois depuis 2016, l'exercice est bénéficiaire

Solde au 1^{er} janvier 2019 : 687 €

Solde au 1^{er} janvier 2020 : 2524 €

Il n'y a pas de fond de réserves

Les subventions ont été :

Cauvaldor : 2800 €

Enveloppe cantonale (département) : 900 €

Mairie de Frayssinhes : 200 € pour le fonctionnement (auquel s'ajoute le prêt gratuit de la salle des fêtes).

Vote à l'unanimité moins deux abstentions

III Les projets 2020

Vous pouvez vous référer à notre blog : www.clac-lavalade.fr pour avoir toutes nos activités de 2020.

La programmation a été établie suivant la même logique : éclectisme pour le festiv'arts : bal musette, musique festive, chanson française, rencontres diverses arts et poésie, chant lyrique.

Le stage Musique pour tous renforce l'équipe d'encadrement (5 au lieu de 4) et garde le même déroulement (un répertoire avec un morceau par jour et une restitution du stage le 5ème jour).

Le stage chant choral « Chants traditionnels, savants et populaires, profanes et sacrés d'Orient et d'Occident » se déroulera du 11 au 17 juillet à Teyssieu.

Les repas se feront sur réservation obligatoirement (capacité du site).

La programmation pendant l'année est aussi diversifiée.
Le budget prévisionnel s'élève à 25410 euros.

IV Modification de l'administration de l'association :

La modification du règlement intérieur (nombre de membres du CA porté à 35 et nombre de membres du bureau porté à 8) a été adoptée à l'unanimité.

V Élection au CA :

30 personnes ont été élues au conseil d'administration.

Un certains nombres de domaines d'intérêt et de tâches ont été définis (vous pouvez manifester votre intérêt en allant sur notre blog où vous retrouverez cette liste dans la rubrique....)

Le bureau est composé de : Jean-Pierre Jouffroy : président, Carine Pradal : secrétaire, Marie-Jeanne Tournemire : secrétaire adjointe, Chantal Gigant : trésorière, Claudine Vivarez : trésorière adjointe), Guy Raynal : intendance et logistique, Anne France Wangermez Larose : créations et info graphisme. Un poste reste à pourvoir.

VI Convention avec le lieu privé (Lavalade) :

Les lieux sont mis à disposition gratuitement pour l'association dans le respect de la législation et de l'environnement immédiat (hameau et village). Les propriétaires doivent donner leur accord à toute activité et ont le droit de suspendre cette activité à tout moment.

VII Questions diverses

- Liens avec les autres associations. Les statuts de Clac stipulent le fait de favoriser ces liens sur le territoire et au-delà. Ces liens peuvent avoir plusieurs degrés : du simple relais d'information, au soutien logistique, au partenariat. Le calendrier des activités doit être harmonisé autant que faire se peut.
- Liens avec le théâtre de l'Usine : afin d'aider à faire connaître le scénographe, 2 à 3 spectacles pourront être choisis et proposés à nos adhérents de façon préférentielle.
Il est souhaité de perpétuer « Musique et nuit étoilée »
Le Clac pourra soumettre au scénographe des propositions d'artistes.
- Les investissements pour 2020 : une nouvelle table son est envisagée ainsi que quelques fournitures et divers aménagements mineurs sur site (propriétaires)
- Pour le Festiv'arts, un premier recueil de données a été établi afin d'assurer l'accueil et l'hébergement des bénévoles, stagiaires, artistes, « festivaliers ».
- Une demande de licence d'entrepreneur du spectacle (diffusion) va être faite au nom de Jean-Pierre Jouffroy (cf législation imposant cette licence quand il y a plus de 6 spectacles par an)
- La nouvelle boîte mail contact@clac-lavalade.fr va être mise en place courant février.